



PROCÈS-VERBAL

Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une séance ordinaire de son conseil, le neuvième (9^e) jour du mois de septembre 2019 à 19 h au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford à laquelle sont présents :

M ^{me} Isabelle Couture, conseillère	Siège # 1
M. André Therrien, conseiller	Siège # 2
M. Richard Picard, conseiller	Siège # 3
M ^{me} Julie Lamontagne, conseillère	Siège # 4
M. Gaétan Côté, conseiller	Siège # 5
M. Marc Cantin, conseiller	Siège # 6

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Lalumière.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Guy Laflamme, est également présent, agissant à titre de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

Consultation publique : dérogation mineure

Demande de dérogation de M. Steve Marcoux

Propriété : 902, rang Elgin

Demande : Régulariser une situation qui date de 1974 suite à l'émission d'un permis de construction d'un garage (Demande de permis no. 17 datant de 1974).

Aucune question ou commentaire n'a été formulé par les personnes présentes.

1. Items statutaires

1.1	Adoption de l'ordre du jour	Décision
1.2	Période de questions	Information
1.3	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2019	Décision
1.4	Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 août 2019	Décision
1.5	Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.6	Adoption des comptes à payer	Décision
1.7	Dépôt de la situation financière au 31 août 2019	Information
1.8	Suivi des dossiers municipaux	Information

2. Administration

2.1	Autorisation de remboursement de dépenses des élus	Décision
2.2	Achat d'une banque d'heures Infotech	Décision

3. Infrastructures municipales

- | | | |
|------------|---|----------|
| 3.1 | Autorisation de déposer une demande d'aide financière au programme « Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau » (FIMEAU) | Décision |
| 4. | Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle | |
| 4.1 | Embauche d'un pompier volontaire | Décision |
| 5. | Services de proximité, développement et tourisme | |
| 5.1 | Résolution d'appui à la SGPLA – Dépôt d'un projet au FDOT | Décision |
| 6. | Communications et participation citoyenne | |
| 6.1 | Autorisation de dépôt d'un projet exploratoire - Internet haute vitesse (Sogetel) | Décision |
| 7. | Vie communautaire, éducation, loisirs et culture | |
| 7.1 | Désignation des représentants de la Municipalité pour agir comme participants aux séances de médiation relative au caractère supralocal de certains équipements municipaux et autorisation de signer la convention de médiation | Décision |
| 8. | Finances, budget et taxation | |
| 9. | Urbanisme et environnement | |
| 9.1 | Demande de dérogation de M. Steve Marcoux | Décision |
| 10. | Sécurité publique | |
| 10.1 | Résolution pour limiter la durée du stationnement sur la Rue du Parc | Décision |
| 11. | Affaires diverses | |
| 11.1 | Transport et disposition d'une maison mobile | Décision |
| 12. | Liste de la correspondance | |
| 13. | Période de questions | |
| 14. | Certificat de disponibilité | |
| 15. | Levée de la séance | |

1- Items statutaires

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.2 Période de questions

M. Denis Lalumière invite les citoyens à s'exprimer sur les sujets à l'ordre du jour.

Un citoyen se dit préoccupé par le dysfonctionnement du champ d'épuration d'une propriété voisine de la sienne où s'effectuerait de la location à court terme sur une base commerciale. Le champ ne fonctionnerait pas depuis un an. Il s'inquiète de l'agrandissement du champ d'épuration pour permettre l'ajout de deux chambres et du fait que la location se poursuit. Son puits est à 100 pieds du champ d'épuration. Il fera faire des analyses après le remplacement du champ d'épuration. Il suggère à la Municipalité d'interdire la location à court terme.

Une citoyenne demande si les fosses septiques de ceux qui font de la location à court terme sont vérifiées et à quelle fréquence.

M. Lalumière mentionne qu'on suit le dossier auquel le citoyen fait référence et que les moyens dont dispose la Municipalité pour assurer la protection de l'environnement sont pris. Sur le phénomène plus global de la location et des permis, il indique que cet usage est autorisé dans la zone de villégiature, incluant les résidences de tourisme. Concernant l'usage commercial de résidences privées, une réglementation provinciale existe à cet effet.

M. Lalumière précise également que des vérifications systématiques sont faites auprès de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) et que toute situation problématique est dénoncée. Comme pouvoir de contrôle, la Municipalité s'assure que les permis émis pour les installations septiques respectent la capacité en fonction du nombre de chambres. Par ailleurs, des contacts ont été faits avec les municipalités qui ont adopté des règlements régissant la location à court terme de résidences. M. Lalumière termine en réaffirmant que la préoccupation première du Conseil municipal demeure la protection de l'environnement et du Lac.

Un citoyen mentionne que du jalonnement est en cours pour délimiter le chemin du projet Prestige Aylmer. Il s'inquiète quant au creusage des fossés qui pourrait fragiliser les arbres en bordure de sa propriété. Il aimerait savoir où en sont les travaux. M. Lalumière indique que les promoteurs du projet ont soumis un plan d'aménagement d'ensemble et que des discussions sont en cours avec eux. Aussi, comme l'élargissement du chemin empiètera sur un cours d'eau, une autorisation a été demandée au ministère de l'Environnement. Il mentionne également qu'un règlement encadre la participation financière de la Municipalité et qu'un ingénieur a été mandaté, aux frais du promoteur, pour produire les plans et devis. Il invite le citoyen à laisser ses coordonnées au directeur général de la Municipalité qui fera un suivi auprès de l'ingénieur.

Un autre citoyen mentionne que lors du débroussaillage en bordure de chemin, il faudrait faire attention aux bornes. Le citoyen demeurant en bordure de la route principale, le ministère des Transports en sera informé.

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2019

Il est proposé par M. Richard Picard,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2019 tel que remis par le directeur général.

2019-09-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 août 2019

Il est proposé par M. André Therrien,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 août 2019 tel que remis par le directeur général.

2019-09-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.5 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes a été déposée à chacun des membres du conseil.

M. Laflamme mentionne que le chèque émis à Aon Hewitt est pour le Régime de retraite des employés municipaux et que celui à Remorques Savage Inc. est pour l'achat d'une

remorque (considérée comme une immobilisation, raison pour laquelle elle apparaît dans la liste des dépenses récurrentes).

1.6 Adoption des comptes à payer

Liste des comptes à payer en date du 9 septembre 2019

1	INFOTECH (formation M. Laflamme)	273.18 \$
4	STRATFORD - PETITE CAISSE (publipostages, clés et adaptateur à remorque)	374.25 \$
8	DANY ST-ONGE (km du mois d'août)	220.09 \$
9	BILO-FORGE INC. (barrière de sécurité)	89.99 \$
15	GESCONEL INC.	438.29 \$
17	MRC DU GRANIT (4e versement - Quotes-parts)	56 181.99 \$
37	ROULEAU & FRERES SPORTS INC.	57.48 \$
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	60.00 \$
55	BENOIT BOISVERT (km juillet et août)	140.76 \$
115	PUROLATOR	131.54 \$
133	JEROME BRETON (bottes de travail)	209.62 \$
183	LES PUBLICATIONS DU QUEBEC	61.54 \$
467	SUMACOM INC.	118.42 \$
479	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTEE (diesel et essence)	3 142.72 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYES-ES MUNICIPAUX	563.39 \$
538	LES COMPTEURS LECOMTE LTEE (remplacement batterie d'un compteur d'eau)	535.78 \$
641	PHILIPPE MERCIER (1994) INC. (pièces panneau électrique pompes eaux usées)	258.41 \$
654	NAPA DISRAELI (0609)	450.48 \$
689	SERV. SANITAIRES DENIS FORTIER INC. (location toilettes au quai municipal)	201.21 \$
697	TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE (cueillette & transport mat. résiduelles et organiques)	11 814.66 \$
707	AMENAGEMENT FORESTIER COOPÉRATIF DE WOLFE (régénération naturelle)	296.12 \$
762	RESSORTS ROBERTS-TRACTION MÉGANTIC (chaines de levage pour la pelle)	158.21 \$
849	GROUPE ULTIMA INC. (prime d'assurance de la pelle)	610.00 \$
1052	LE PRO DU CB INC.	235.64 \$
1066	ALSCO CORP.	238.29 \$
1081	GESTERRA SOC. DEV. DURABLE D'ARTHABASKA (trait. déchets et matières organiques)	7 303.81 \$
1142	PUBLIFORME INC.	218.34 \$
1149	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	459.90 \$
1234	PLOMBERIE CHRISTIAN FORTIER (inspection tuyau égout municipal)	458.75 \$
1249	TGS INDUSTRIEL	57.03 \$
1257	PIQUE-NIQUE FAMILIAL DE STRATFORD (chapiteaux, orchestre et paniers remis)	1 726.99 \$
1296	XEROX CANADA LTEE (frais d'impression pour 3 mois)	1 098.55 \$
1356	GROUPE ENVIRONEX (analyses eau potable et eau usée - juillet et août)	642.49 \$
1361	VIVACO GROUPE COOPERATIF	220.37 \$
1396	TRAVAUX AGRICOLES RICHARD LAPOINTE (débroussaillage municipal)	6 777.78 \$
1418	CENTRE DE SERVICES PARTAGES DU QUÉBEC	61.54 \$
1422	SDE GRANIT	150.00 \$
1425	NATHALIE BOLDUC	21.16 \$
1430	QUINCAILLERIE GUY PARENT INC. (ponceau chemin Arthur)	395.00 \$
1489	ARMAND VAILLANCOURT POMPES INC (pompe centrifuge pour eau potable)	303.53 \$
1498	GROUPE TI (office 365, services mensuels, sauvegarde de données)	776.13 \$
1509	ERIC COTE (déplacements pour inspection aux stations)	322.46 \$
1521	EXCAVATION BOLDUC (gravier)	11 595.94 \$
1528	CAIN LAMARRE (honoraires 29 mai au 19 juillet 2019)	2 546.73 \$
1529	2750-9579 QUEBEC INC (vérification conduite égout au parc Aylmer)	431.16 \$
1530	AQUATECH (assistance technique eau potable - honoraires juillet 2019)	2 141.30 \$
1531	SOLUTION TIM	85.00 \$

TOTAL DES COMPTES À PAYER

114 656.02 \$

17 MRC du Granit

Dernier versement de la quote-part.

479 Philippe Gosselin & Ass. Ltée

Achat de diesel et d'essence pour les équipements de voirie.

697 Transport ordurier de l'Amiante inc.

Pour la cueillette et le transport des matières résiduelles (le traitement est effectué par GESTERRA – Voir # 1081).

1257 Pique-nique familial de Stratford

M. Denis Lalumière signale que l'événement a bénéficié de nombreuses commandites.

1396 Travaux agricoles Richard Lapointe

Pour des travaux de débroussaillage le long des chemins.

1521 Excavation Bolduc

Achat de gravier pour l'entretien des chemins.

1530 Aquatech

Pour les tâches à effectuer en matière d'eau potable.

Il est proposé par M. Richard Picard,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par le directeur général.

2019-09-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.7 Dépôt de la situation financière au 31 août 2019

Le directeur général/secrétaire-trésorier a déposé à chacun des membres du conseil la situation financière en date du 31 août 2019. Les dépenses sont en contrôle.

1.8 Suivi des dossiers municipaux

DOSSIERS	RESPONSABLES	
Infrastructures municipales	Gaétan	Julie
Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle	Julie	Denis
Services de proximité, développement et tourisme	Marc	Isabelle
Communications et participation citoyenne	Isabelle	Marc
Vie communautaire, éducation, loisirs et culture	André	Richard
Finances, budget et taxation	Richard	Denis
Urbanisme et environnement	Denis	André
Sécurité publique	Denis	Gaétan

Infrastructures municipales

- Programme d'aide à la voirie locale

Le ministère des Transports accorde à la Municipalité une aide financière maximale de 17 859 \$ pour l'entretien de ses routes locales (à utiliser dans les 3 prochaines années financières); un 10 000 \$ supplémentaire proviendra de l'enveloppe discrétionnaire du député (à utiliser dans l'année financière en cours).

- Chemins Lac de la Héronnière

En discussion avec les deux associations pour évaluer la prise en charge des chemins par la Municipalité.

- Travaux en cours – excavatrice sur roues

Bilan de l'utilisation de l'excavatrice :

- Du mois d'août à aujourd'hui, 100 heures d'utilisation.
- Nettoyage de fossés, vidage des bermes à plusieurs endroits.
- Enlèvement de la couche du traitement surface à l'intersection des chemins Elgin et Lapierre.
- Chargement des branches déposées par les citoyens au centre communautaire.
- Extraction de gravier brut de la gravière de la Municipalité.

L'excavatrice permet plus de flexibilité dans l'exécution des travaux.

Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle

- Les négociations en vue du renouvellement de la convention collective sont en cours; prochaines rencontres le 13 septembre et la semaine suivante.
- Malgré les moyens de pression déployés par la partie syndicale, les élus considèrent qu'il n'y a pas lieu de parler de conflit de travail. Une offre globale sera déposée au syndicat dans les prochains jours.

Services de proximité, développement et tourisme

- Parc du lac Aylmer :

- Lors de l'assemblée générale annuelle de la Société de gestion du parc du Lac-Aylmer le 15 août dernier, M. Michel Gauthier a été nommé au conseil d'administration; d'autres postes d'administrateurs restent à combler.
- Une demande de financement au Fonds de développement de l'offre touristique des Cantons-de-l'Est est en préparation afin de mettre en œuvre les premières étapes du Plan directeur.

- Journée des Sommets :

Deux activités sont prévues :

- Le 5 octobre, échange de livres, activités pour les enfants, promenade dans le marais.
- Le 12 octobre, journée d'initiation à la mycologie organisée par le Conseil de l'environnement et de la culture.

- Marché de Noël
 - Le marché aura lieu le 7 décembre dans la salle de la Fabrique.
 - Comité mis en place avec le Cercle des fermières pour mettre en valeur les artisans locaux et de la région.

Communication et participation citoyenne

- Démarche en vue de l'élaboration du nouveau plan de développement de Stratford
 Les résultats des deux rencontres citoyennes ont été présentés aux membres du Conseil. Prochaines étapes à définir.

- Stratford-Info :

Prochain numéro le 13 septembre.

Vie communautaire, éducation, loisirs et culture

- Bibliothèque :

Encart en préparation sur les activités offertes. Il est possible de s'inscrire en ligne pour bénéficier des services de la bibliothèque.

- Infrastructure de loisirs :

Les activités du Service d'animation estivale (SAE) sont terminées. M. Richard Picard remercie Mme Sylvie Veilleux pour son implication.

Les bandes de la patinoire sont à remplacer. Les possibilités d'aide gouvernementale sont évaluées.

Le panneau de pratique du terrain de tennis a été remplacé. Le travail a été fait bénévolement par M. Gérald Picard.

- Comité culturel :

En plus de la journée d'initiation à la mycologie le 12 octobre, il est prévu à la programmation la présentation d'une pièce de théâtre (4 octobre) et d'un spectacle de chansons de Noël (fin novembre - début décembre).

Mme Isabelle Couture mentionne que des subventions sont accessibles auprès de l'organisme Caritas pour permettre aux familles plus démunies de participer aux activités.

Finances, budget et taxation

Le nouveau rôle d'évaluation sera acheminé à la Municipalité d'ici la fin septembre. Une communication sera faite à tous les contribuables en octobre.

Urbanisme et environnement

- Les résultats de la cueillette des matières organiques pour le mois d'août n'ont pas été reçus. On lève par collecte environ 360 bacs bruns. M. André Therrien rappelle de bien surveiller le calendrier de collecte des bacs (aux deux semaines et ensuite une fois par mois à compter de novembre) et de ne pas mettre de carton dans les bacs bruns. Il rappelle également que la collecte des objets encombrants aura lieu le 18 septembre et de faire attention à ce qui peut être disposé.

- M. Therrien mentionne que l'école participe à la collecte des matières organiques et qu'il a été invité à rencontrer les élèves pour leur parler du compostage.
- Enfin, depuis le 2 septembre, les bacs sont ramassés à la porte des résidences sur le Chemin Arthur.

Sécurité publique

Un radar pédagogique est installé depuis le 31 août sur l'Avenue Centrale Sud. Une baisse significative de la vitesse des véhicules a été observée.

2- Administration

2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de leurs fonctions les élus doivent se déplacer, occasionnant des frais pour chacun;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
Et résolu;

QUE les frais de déplacement des élus mentionnés ci-dessous soient remboursés selon le tarif en vigueur.

DATE	NATURE	LIEU	MEMBRES DU CONSEIL
25 septembre	Rencontre à la Commission scolaire des Appalaches	Thetford Mines	André Therrien, conseiller
26 au 28 septembre	Congrès de la FQM	Québec	Denis Lalumière, maire et Marc Cantin, conseiller

2019-09-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.2 Achat d'une banque d'heures Infotech

ATTENDU QUE la banque de vingt-six (26) heures est pratiquement épuisée;

ATTENDU QUE la base de données du système de gestion municipale n'a pas été épurée depuis longtemps, ce qui a pour effet de ralentir le système;

ATTENDU QUE l'épuration de cette base exige quelques heures supplémentaires de mise à jour avec Infotech;

ATTENDU QUE le reste de cette banque sera utilisé pour des besoins de formation du personnel, pour des services-conseils et pour de l'assistance, notamment pour la préparation de la taxation;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
Et résolu;

D'AUTORISER l'achat d'une nouvelle banque de vingt-huit (26) heures au coût de 1 960 \$ plus taxes.

2019-09-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3- Infrastructures municipales

3.1 Présentation du projet de réfection des services municipaux de la Rue des Cèdres au programme « Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau » (FIMEAU)

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du guide relatif au programme FIMEAU, qu'elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme FIMEAU et pour recevoir le versement de cette aide financière;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,
Et résolu;

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs cadres, fonctionnaires, employés, sous-traitants ou agents, contre toutes les actions, qu'elle soit de nature contractuelle, délictuelle ou autre, réclamations et demandes, pertes, coûts, dommages, poursuites ou autres procédures intentées par quiconque ou contre toutes les actions occasionnées par une blessure, dommage ou perte ou la destruction de Biens, une perte économique ou une atteinte aux droits dus, découlant directement ou indirectement d'un projet financé avec l'aide financière du programme FIMEAU;

QUE la Municipalité s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme FIMEAU et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;

QUE la Municipalité s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme FIMEAU associés à son projet, incluant tout dépassement de coûts et toute directive de changements;

QUE la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus;

QUE le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme FIMEAU pour la réfection des services municipaux des rues des Cèdres, des Peupliers et Elgin.

2019-09-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4- Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle

4.1 Embauche d'un pompier volontaire

CONSIDÉRANT l'importance de la relève en sécurité incendie afin de répondre à la demande et ainsi maintenir un service de qualité;

CONSIDÉRANT l'intérêt de M. Éric Côté à se joindre à l'équipe en place;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci a reçu les formations suivantes : premiers soins, RCR, protection incendie, sécurité civile, désincarcération, préventionniste, recherche et cause d'un incendie;

CONSIDÉRANT QU'il a dix-neuf (19) années d'expérience à son actif;

CONSIDÉRANT QUE M. Benoit Boisvert demande à ce que M. Éric Côté intègre notre service incendie;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
Et résolu;

DE PROCÉDER à l'embauche de M. Éric Côté comme pompier et de le rémunérer aux
taux horaires en vigueur.

2019-09-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5- Services de proximité, développement et tourisme

5.1 Résolution d'appui à la SGPLA – Dépôt d'un projet au FDOT

ATTENDU QUE la Municipalité a mis en place un organisme à but non lucratif, la
Société de gestion du parc du Lac-Aylmer (SGPLA), pour veiller à la gestion et au
développement du Parc;

ATTENDU QUE la SGPLA a développé un plan directeur à cet effet;

ATTENDU QUE la Municipalité a examiné les avenues potentielles de développement
du parc du lac Aylmer et est en accord avec celles-ci;

ATTENDU QUE la SGPLA a préparé un appel d'offres de service pour finaliser le
concept de développement du plan directeur;

ATTENDU QUE la SPGLA a invité des firmes à déposer leur offre de service pour
finaliser le concept de développement du plan directeur, l'objectif étant de disposer de
l'information requise pour la recherche de financement ainsi que pour répondre aux
exigences des programmes subventionnaires du gouvernement afin de procéder à la
réalisation des travaux;

ATTENDU QUE la SPGLA compte déposer une demande de subvention au Fonds de
développement de l'offre touristique des Cantons-de-l'Est (FDOT);

ATTENDU QUE les subventions peuvent couvrir jusqu'à 80 % des coûts d'un projet
pour un OBNL;

Il est proposé par M. Marc Cantin,
Et résolu;

QUE le conseil de la Municipalité de Stratford appuie la SGPLA dans sa demande de
subvention au Fonds de développement de l'offre touristique des Cantons-de-l'Est
(FDOT);

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à Tourisme Cantons-de-l'Est.

2019-09-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6- Communications et participation citoyenne

6.1 Autorisation de dépôt d'un projet exploratoire - Internet haute vitesse (Sogetel)

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit est engagé, depuis 2008,
dans un projet de desserte des secteurs mal et non desservis de son territoire en Internet
haute vitesse;

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit a mandaté en 2018 son
comité Internet haute vitesse pour trouver une solution à la couverture en Internet haute
vitesse du territoire;

ATTENDU QUE le gouvernement provincial est présentement en processus d'appel de

projets exploratoires pour la couverture Internet haute vitesse;

ATTENDU QUE les demandes déposées doivent l'être par des télécommunicateurs ayant un minimum de 3 années d'expérience en gestion de télécommunications;

ATTENDU QUE les demandes doivent être appuyées par les MRC concernées;

ATTENDU QUE le télécommunicateur Sogetel a demandé à la MRC du Granit de déposer une demande de subvention pour la couverture Internet haute vitesse de son territoire;

ATTENDU QU'une partie du territoire de la Municipalité de Stratford est déjà desservi par Communication Stratford;

ATTENDU QUE Communication Stratford est une coopérative de solidarité créée par le milieu avec le soutien de la Municipalité, y compris au plan financier;

ATTENDU QUE la Municipalité tient à s'assurer que les subventions gouvernementales qui pourraient être accordées pour offrir le service internet haute vitesse aux résidences non ou mal desservies de son territoire n'aient pas pour effet de compromettre le devenir de Communication Stratford;

Il est proposé par Mme Isabelle Couture,
Et résolu;

QUE le conseil de la Municipalité de Stratford accepte et appuie que le télécommunicateur Sogetel dépose un projet de desserte de couverture Internet haute vitesse pour les non et mal desservis du territoire de la MRC du Granit dans le cadre de l'appel de projets exploratoires du gouvernement provincial, à la condition expresse qu'un partenariat soit établi pour le territoire de Stratford avec Communication Stratford afin d'éviter toute situation de concurrence avec cette dernière.

QUE le conseil de la Municipalité de Stratford exige que le projet prévoie un déploiement de fibre à la maison.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au télécommunicateur Sogetel ainsi qu'aux députés provinciaux du territoire, messieurs François Jacques et Samuel Poulin.

2019-09-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7- Vie communautaire, éducation, loisirs et culture

7.1 Désignation des représentants de la Municipalité pour participer aux séances de médiation relative au caractère supralocal de certains équipements municipaux et autorisation de signer la convention de médiation

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Stratford a convenu par la résolution no 2019-07-28 de participer au processus de médiation relative au caractère supralocal de certains équipements municipaux appartenant à la Ville de Disraeli;

ATTENDU QUE la Ville de Disraeli a demandé l'intervention de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation afin de trouver une solution et établir une forme de coopération en matière de loisir et un partage des coûts équitable pour l'ensemble des payeurs de taxes du secteur;

ATTENDU QUE le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a fait appel à cet effet au service de médiation de la Commission municipale du Québec;

Il est proposé par M. Marc Cantin,

Et résolu;

DE DÉSIGNER M. Denis Lalumière, maire, et M. Guy Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité, pour participer aux séances de médiation;

D'AUTORISER MM. Lalumière et Laflamme à signer la convention de médiation.

2019-09-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

8- Finances, budget et taxation

9- Urbanisme et environnement

9.1 Demande de dérogation de M. Steve Marcoux

Propriété : 902, rang Elgin

Demande : Régulariser une situation qui date de 1974 suite à l'émission d'un permis de construction d'un garage. (Demande de permis no 17 datant de 1974)

CONSIDÉRANT QUE le demandeur a récemment procédé à l'achat de la propriété et qu'il désire régulariser une situation dérogatoire, le garage étant à moins de 6 mètres du chemin public;

CONSIDÉRANT QUE le refus de la demande causerait un préjudice sérieux au demandeur;

CONSIDÉRANT QUE l'installation date de 1974 sur dalle de béton;

CONSIDÉRANT QU'advenant un sinistre causant la perte de plus de 50% de la superficie du bâtiment, le propriétaire devra reconstruire en conformité avec les règlements en vigueur;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,
Et résolu;

D'ACCEPTER la demande de dérogation et d'informer le demandeur qu'advenant un bris au bâtiment à la suite de travaux de voirie ou de déneigement, la Municipalité ne sera pas responsable des dommages.

2019-09-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10- Sécurité publique

10.1 Limitation de la durée du stationnement sur la Rue du Parc

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement no 1169 sur le stationnement, le conseil peut, par résolution, déterminer la durée du stationnement à certains endroits;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit assurer une circulation adéquate des véhicules, et tout particulièrement des véhicules d'urgence, dans les voies de circulation dont elle est responsable;

CONSIDÉRANT QUE la rue du Parc est une voie de circulation étroite;

CONSIDÉRANT QUE pendant la période scolaire de nombreux véhicules arrêtent et stationnent sur cette rue et que cette situation engendre des problèmes de circulation lorsque des véhicules y sont stationnés;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
Et résolu;

DE LIMITER le stationnement à cinq (5) minutes entre six (6) heures et dix-huit (18) heures du côté nord de la Rue du Parc, de l'intersection de l'Avenue Centrale Nord jusqu'au début de la clôture délimitant la cour d'école;

DE L'INTERDIRE en tout temps du côté sud;

DE PROCÉDER à l'installation des panneaux de signalisation à cet effet.

2019-09-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

11- Affaires diverses

11.1 Transport et disposition d'une maison mobile

ATTENDU QU'en vertu d'une ordonnance de la Cour la Municipalité a été autorisée à faire enlever une maison mobile d'un immeuble;

ATTENDU QUE depuis le 28 novembre 2017 la Municipalité entrepose à l'arrière du Bureau municipal ladite maison mobile;

ATTENDU QUE la Municipalité a été autorisée par la Cour à disposer de la maison mobile, et ce, au frais du propriétaire;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux soumissions pour le transport et la démolition de la maison mobile;

ATTENDU QUE la soumission présentée par la firme Léo Barolet & Cies à 2 529,45 \$ est la plus basse;

Il est proposé par M. André Therrien,
Et résolu;

D'ACCORDER le contrat à la firme Léo Barolet & Cie.

2019-09-14

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

12- Liste de la correspondance

- Annonce d'un appel de projets pour le Fonds des infrastructures alimentaires locales

Les projets admissibles peuvent être des jardins communautaires, des cuisines collectives, des marchés publics, etc. La date limite pour déposer un projet est le 1^{er} novembre 2019.

13- Période de questions

Le maire, Monsieur Denis Lalumière, accueille les questions des citoyens présents.

Un citoyen demande de l'information sur l'utilisation qui a été faite du Parc du lac Aylmer.

M. Marc Cantin indique que :

- Un article paraîtra dans la prochaine édition du Stratford-Info pour présenter les statistiques d'utilisation du site, ces résultats ayant déjà été livrés lors de l'assemblée générale annuelle de la Société de gestion du Parc du lac Aylmer.

- Le site a connu un bon achalandage : 30 % des gens proviennent de l’Estrie, 30 % de Chaudière-Appalaches et 13-15 % de Stratford.
- On a connu une pointe d’achalandage de 300 véhicules en une journée.
- Le taux de fréquentation ne comptabilise pas les visiteurs qui viennent par bateau.
- Les Food trucks ont connu une grande popularité.
- Cette année, le site était en mode opération alors que l’an dernier, on était en mode préparation.

En général donc un très bon été avec un achalandage naturel assez important malgré le peu de publicité. La présentation des résultats obtenus sera rendue disponible sur la page du Domaine Aylmer du site web de la Municipalité. Enfin, M. Cantin souligne la belle mobilisation des bénévoles, notamment lors des samedis Food trucks.

Concernant le point 6 de l’ordre du jour (internet haute vitesse), un citoyen demande si d’autres municipalités des environs ont une coopérative comme celle de Stratford. M. Denis Lalumière indique qu’il y en a d’autres, notamment à St-Julien, où on vient d’annoncer le démarrage d’une coopérative. Dans la MRC du Granit toutefois, Communication Stratford est maintenant la seule coopérative Internet puisque celle qui était en place à St-Robert-Bellarmin a déclaré faillite.

Un citoyen demande quels sont les sujets qui ont été abordés lors de la séance extraordinaire du 19 août 2019. M. Denis Lalumière mentionne que la séance visait à adopter des résolutions pour le financement de règlements d’emprunt pour l’achat d’une excavatrice sur roues et le renouvellement du prêt pour l’achat du camion- 6 roues. Le taux obtenu de la Caisse du Carrefour des Lacs est de 2,479 %.

Un citoyen demande comment s’effectue la gestion du parc du Lac-Aylmer du point de vue environnemental. M. Marc Cantin mentionne que la situation s’est améliorée par rapport au passé. À titre d’exemple, les Food trucks n’utilisaient que des emballages compostables. Lors du pique-nique familial, les épis de maïs ont été disposés dans les bacs bruns. M. Lalumière mentionne pour sa part que la Municipalité aurait voulu installer des modules à trois voies pour la collecte, mais que malheureusement la demande d’aide financière pour cet achat n’a pas été acceptée.

Un autre citoyen demande combien de sorties ont été faites par les pompiers depuis le début de l’année. Des vérifications seront effectuées à ce sujet.

Un citoyen demande quel sera le pourcentage d’augmentation globale dans le nouveau rôle d’évaluation. M. Richard Picard mentionne qu’on ne connaît pas encore exactement ce pourcentage et que la préoccupation est plutôt de voir s’il y aura des déséquilibres d’un secteur à l’autre. Les citoyens seront informés avant l’envoi des comptes de taxes.

Un citoyen mentionne qu’on a procédé aujourd’hui à la collecte des bacs alors que ce n’était pas prévu au calendrier. Il y a eu une confusion avec le personnel engagé par la firme responsable et elle en a été informée.

Un citoyen se demande, advenant que les pompiers aient besoin de pomper de l’eau dans son étang, comment s’y prendront-ils. Des vérifications seront effectuées à ce sujet et le citoyen en sera informé.

14- Certificat de disponibilité

Je soussigné, Guy Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu’il y a des crédits disponibles aux prévisions

budgétaires de l'année en cours ou au surplus accumulé pour les dépenses votées à la séance régulière de ce neuvième (9^e) jour de septembre 2019.

15- Levée de la session régulière

Il est proposé par Mme Isabelle Couture,
Et résolu :

Que la séance soit levée à 20 h 45.

2019-09-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Denis Lalumière
Maire

Guy Laflamme
Directeur général et secrétaire-trésorier